



Premier pré-immobilier de France

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET UTILISATION RÉSERVÉES AUX AGENTS DU RÉSEAU PENSEY

Ce site est une initiative volontaire et indépendante, autofinancée et à but non lucratif, dédiée à l'utilité publique et au partage gratuit de ressources et d'informations dans le secteur immobilier pour la communauté. (Ci-après « PENSEY ») exploite :

- un site internet, disponible à l'adresse www.pensey.fr ou toute autre adresse qui pourrait lui être substituée (ci-après le « Site »).

Le Site et l'Application constituent les supports de la plateforme PENSEY, (ci-après la « Plateforme » ou « PENSEY »).

PENSEY a créé un réseau dédié et spécialisé aux particuliers intéressés à la vente ou la location des leurs biens, en exploitant un réseau de professionnels qualifiés décidant de rejoindre le réseau PENSEY, liés un contrat de partenariat.

Le fait pour l'AGENT de valider la case figurant dans le formulaire d'inscription indiquant « J'ai lu et j'accepte les Conditions générales d'Utilisation » puis de cliquer sur la case « Je crée mon compte » emporte reconnaissance et acceptation par le Particulier des présentes CGU applicables à l'utilisation de la plateforme PENSEY.

"Ce document est un fac-similé destiné à prendre connaissance des termes contractuels. En cas d'adhésion, veuillez contacter directement le site."

Ce document est un fac-similé destiné à prendre connaissance des termes contractuels. En cas d'adhésion, veuillez contacter directement le site : info@pensey.fr

DÉFINITIONS

PLATEFORME désigne le site internet « PENSEY », incluant l'ensemble des services fournis par PENSEY et accessibles à partir de ladite plateforme.

AGENT : désigne toute personne physique inscrite sur la Plateforme ayant la qualité d'agent immobilier, détenteur d'une carte professionnel TRANSACTION ou GESTION disposant des titres et diplômes nécessaires à l'exercice de ladite profession en France métropolitaine et DOM TOM et adhérant au réseau PENSEY par les biais d'un contrat de partenariat.

UTILISATEUR : toute personne physique accédant à la Plateforme qui souhaite faire appel aux services d'un AGENT certifié et Independent, partenaire du réseau « PENSEY ».

TRANSACTION : désigne la conclusion du contrat de vente ou de location donnant droit à l'agent à une commission.

COMPTE PERSONNEL : désigne l'ensemble des données personnelles relatives au particulier notamment pour accéder de manière sécurisée aux services de la Plateforme.

1. OBJET DES CGV ET VERSION EN VIGUEUR

- A. Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les AGENTS peuvent accéder à la Plateforme et l'utiliser. Il est précisé que PENSEY intervient simplement en qualité d'intermédiaire afin de mettre en relation l'Utilisateur qui souhaite bénéficier de l'intervention d'un agent pour la vente ou la mise en location de son bien.



Premier pré-immobilier de France

- B. Les Utilisateurs s'engagent à respecter, sans restriction ni réserve, les présentes CGU, qu'ils doivent obligatoirement accepter par le biais d'une case à cocher au moment de leur inscription.
- C. PENSEY est libre de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes CGU, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, jurisprudentielle, éditoriale et/ou technique.
- D. Si les Utilisateurs n'acceptent pas les CGU ou leurs modifications ultérieures, l'accès à la Plateforme et à leur Compte personnel pourra être bloqué.
- E. Les présentes CGU sont applicables aux relations entre PENSEY et les Utilisateurs, lesquelles constituent un contrat. Elles sont également applicables à la relation entre l'Utilisateur et l'AGENT, à laquelle PENSEY n'est toutefois pas partie.

2. DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT DE L'APPLICATION

A. Activité de PENSEY :

La plateforme permet la mise en relation entre les Utilisateurs et les Agents comme suit :

L'Utilisateur définit l'objet de sa requête, mise en vente ou mise en location d'un bien dans une zone géographique déterminée.

En aucun cas le site Pensey.fr ou ses collaborateurs directs ne seront engagés dans l'attribution du mandat de vente d'un bien immobilier. À son tour, l'agent immobilier indépendant suivra de manière directe l'attribution de la vente ou de la location au moyen de ses propres instruments et professionnalismes.

B. Inscription des AGENTS

L'inscription des AGENTS est nécessaire pour bénéficier des services de mise en relation de PENSEY.

Pour s'inscrire sur la Plateforme et bénéficier des services qui y sont proposés, les AGENTS doivent être au minimum âgé de 18 (dix-huit) ans et disposer de la capacité juridique.

Pour l'adhésion à la plateforme l'agent déclare sous sa responsabilité, d'être :

- En possession d'une carte professionnelle T (transaction) pour bénéficier du contact avec les propriétaires privés qui souhaitent vendre.
- En possession d'une carte la carte professionnelle G (gestion) pour bénéficier du contact avec les propriétaires privés qui souhaitent louer.
- S'ils sont titulaires de la carte professionnelle T - G, ils peuvent bénéficier des deux.
- En possession d'une TVA en cours de validité.
- En possession d'une assurance de responsabilité civile comme prévue par la loi.

Les AGENTS attestent sur l'honneur l'exactitude, la précision, la loyauté et la véracité des informations renseignées lors de la création de leur Compte professionnel, dont ils sont seuls responsables.

L'AGENT s'interdit également d'usurper l'identité d'un Utilisateur ou d'un tiers, ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou sa considération. Ces faits sont répréhensibles sur le fondement de l'article 226-4-1 du Code pénal, qui les punit d'(1) un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende.



Premier pré-immobilier de France

3. MISE EN RELATION AVEC L'AGENT INDÉPENDANT, PARTNEAIRE DU RÉSEAU PENSEY

- A. L'Utilisateur est informé que la mise en relation avec l'Agent peut uniquement se faire via la plateforme.
- B. La demande de mise en relation de l'Utilisateur est traitée automatiquement par la plateforme.
L'AGENT correspondant à la recherche de l'Utilisateur est présenté à l'Utilisateur en fonction de la proximité avec le bien proposé.

Les Utilisateurs et les Utilisateurs reconnaissent et acceptent que PENSEY veille au fonctionnement de la Plateforme.

3.1. Modalités de la mise en relation et obligations d'information à l'égard de Pensey

- A. L'Utilisateur et l'AGENT sont mis en relation par l'intermédiaire de la plateforme avec la description du bien, les informations concernant le titre de propriété et les conditions souhaitées pour la visite du bien proposée.
- B. Après cette première prise de contact, un rendez-vous est fixé selon convenance dans un délai de 30 jours pour éventuellement signer un mandat à la vente ou la mise en location du bien.
- C. Dans la gestion du rendez-vous et les démarches à suivre, l'AGENT, conformément au contrat de partenariat signé avec PENSEY ainsi qu'aux conditions générales de vente, est soumis à plusieurs obligations d'information et de remise des documents à l'égard de PENSEY.
- D. PENSEY, afin de vérifier le bon déroulement du rendez-vous ainsi que son issue, se réserve le droit de contacter l'Utilisateur, qui donne à cette fin son propre consentement.

3.2. Obligation de paiement à charge de l'agent en cas de conclusions d'une transaction par suite de la mise en relation sur la plateforme

- A. L'UTILISATEUR a accès à la plateforme gratuitement.
- B. L'UTILISATEUR consent expressément à ce que la provision soit versée à l'AGENT une fois que la transaction est accomplie.
- C. En contrepartie des services de mise en relation proposés par PENSEY, l'AGENT s'oblige à verser une commission à PENSEY, calculée sur le pourcentage de la commission reçue pour la transaction, selon le tableau inséré dans le contrat de partenariat signé avec PENSEY.
- D. Pour les modalités de facturation et de paiement de la commission, les parties se réfèrent au contrat de partenariat en vigueur.

3.3. Positionnement contractuel de Pensey sur la plateforme

- A. PENSEY est un tiers totalement indépendant à l'égard des Utilisateurs. Le rôle de la plateforme se limite à celui d'intermédiaire de mise en relation entre les UTILISATEURS et les AGENTS tel qu'il est défini et délimité par les présentes CGU. PENSEY ne s'ingère aucunement et ne joue aucun rôle actif dans la relation entre UTILISATEURS et les AGENTS, autre que celui précisé dans les dispositions des présentes CGU.
- B. Les AGENTS sont des professionnels et disposent à ce titre de tout diplôme, autorisation et titres nécessaires à l'exercice de cette profession réglementée.
- C. Les AGENTS justifient à PENSEY de leur qualité en adhérant au réseau PENSEY.
En cas de fraude de la part de l'AGENT sur ces qualités et sur ses habilitations et autorisations, la responsabilité de PENSEY ne pourra être engagée.
- D. Les données des Utilisateurs ayant donné leur consentement sont collectées par PENSEY dans le cadre des services proposés par cette dernière et conformément aux présentes.
- E. Il reconnaît que les données des Utilisateurs lui seront transférées en application des présentes.
Les données concernées sont le nom, le prénom et le numéro de téléphone de l'Utilisateur.
PENSEY et l'AGENT agissent ainsi chacun pour leur part en qualité de responsables de traitement au sens des lois et règlements applicables.



Premier pré-immobilier de France

PENSEY et l'AGENT devront chacun déterminer les finalités de leur propre traitement des données des Utilisateurs.

Ils s'engagent cependant à coopérer conjointement avec l'autorité de contrôle compétente lors de toute demande de renseignement de cette dernière concernant le traitement des données des Utilisateurs et se rangeront à son avis concernant le traitement de ces données.

L'Utilisateur reconnaît que les données sont exclusivement collectées à des fins de gestion de la relation avec l'AGENT et de respect des obligations légales à sa charge le cas échéant. En qualité de responsable de traitement, l'AGENT s'engage à sécuriser et conserver les données pendant la durée nécessaire au traitement de la Requête qui lui est confiée, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires. Il devra par ailleurs, garantir la confidentialité des données à caractère personnel des Utilisateurs traités, dans le cadre des présentes.

À ce titre, l'Utilisateur s'engage à prendre toutes les précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données et notamment, empêcher toute déformation, endommagement, perte, ou tout accès par des tiers non autorisés.

L'AGENT doit veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel des Utilisateurs :

- A. S'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.
- B. Reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel.
- C. L'AGENT s'interdit de divulguer, sous quelque forme que ce soit, tout ou partie des données.
- D. L'AGENT doit notifier aux Utilisateurs toute violation de leurs données personnelles et informer l'autorité de contrôle dans les conditions et modalités prévues par les lois et règlements et prendre les mesures nécessaires et appropriées afin d'identifier et de remédier à la violation.
- E. De manière générale, l'AGENT doit respecter l'ensemble des obligations à sa charge en qualité de responsable de traitement au sens des lois et règlements applicables. Le respect de ces obligations légales s'effectuera conformément aux règles professionnelles propres aux AGENTS IMMOBILIERS.
- F.

4. OBLIGATIONS DES AGENTS

Les Agents doivent indiquer lors de leur inscription sur la plateforme s'ils sont en possession des titres, habilitations et assurances obligatoires pour l'exercice de la profession.

Dans le déroulement de la relation avec les Utilisateurs, ils respectent la bonne foi et la loyauté à l'égard des particuliers et de PENSEY, conformément au contrat de partenariat signé avec PENSEY ainsi qu'aux CGV.

5. LITIGES ENTRE LES UTILISATEURS ET LES AGENTS

- A. En cas de litige avec un Agent concernant une mise en relation, l'Utilisateur ou l'AGENT saisit les organes compétents, PENSEY n'étant pas partie à la relation contractuelle liant l'Utilisateur et l'AGENT.

L'Utilisateur doit au préalable signaler à PENSEY tout litige avec un AGENT en adressant un email à l'adresse reclamation@pensey.fr. A la demande expresse de l'Utilisateur ou de l'AGENT, PENSEY peut, en tant qu'intermédiaire, tenter de concilier l'Utilisateur et l'Utilisateur concernant le litige survenu.

À défaut d'une telle demande, l'Utilisateur fait son affaire de la résolution du différend avec l'AGENT concerné, que ce soit amiablement ou judiciairement.

PENSEY ne saurait être tenue responsable de l'absence de résolution du litige entre l'Utilisateur et l'AGENT concerné.

PENSEY n'est en aucun cas habilitée à trancher les différends survenant entre les Utilisateurs et les AGENTS concernant la mise



Premier pré-immobilier de France

en relation et les transactions effectuées par un Utilisateur à un AGENT en dehors de la Plateforme.

- B. En tout état de cause, PENSEY se réserve la possibilité de prendre toute mesure nécessaire l'encontre de l'AGENT, si cela était jugé nécessaire au regard des circonstances du litige.

6. RESPONSABILITÉ

- A. PENSEY offre une Plateforme purement technique de mise en relation permettant aux Utilisateurs d'entrer en contact avec les AGENTS, après avoir indiqué leurs nécessités concernant la vente ou la mise en location d'un bien de leurs propriétés en fonction des critères de recherche de la Plateforme, notamment la zone géographique.

En aucun cas PENSEY n'est partie à la relation juridique formée entre l'Utilisateur et l'AGENCE du fait de la demande de mise en relation formulée par l'Utilisateur et acceptée par l'AGENT.

PENSEY n'est donc pas responsable de la relation née entre l'Utilisateur et l'Agent.

PENSEY ne fournit aucune prestation dans le domaine immobilier.

Les AGENTS agissent de façon indépendante, sans aucun lien de subordination vis-à-vis de PENSEY.

PENSEY ne fournit aucun autre service et ne garantit aucunement, que ce soit de manière directe ou indirecte, la véracité ou la légitimité des Requêtes des Utilisateurs via la plateforme.

De même, PENSEY ne garantit ni le contenu ni la qualité, l'exhaustivité, l'exactitude ou la conformité du service d'agence prodiguée par les AGENTS, qui les donnent sous leur seule, unique et entière responsabilité.

Les prestations sont prodiguées par les AGENTS seuls responsables des services proposés.

La responsabilité de PENSEY ne pourra donc aucunement être engagée, de manière directe ou indirecte.

- B. PENSEY n'est pas responsable en cas d'abus, de déloyauté, de non-respect des obligations déontologiques ou professionnelles, ou de fraude, ou de toute autre faute délictuelle ou infraction commise par un Utilisateur, un Utilisateur ou un tiers à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme.
- C. PENSEY ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, en ce compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la compatibilité de la Plateforme à un usage spécifique, à la non-violation des lois et règlements ou des présentes CGU par d'autres Utilisateurs ou les Utilisateurs.
- D. PENSEY veillera à sécuriser l'accès et l'utilisation de la Plateforme. Cette dernière est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle de PENSEY et sous réserve des éventuelles pannes, aléas techniques, actes de malveillance, atteintes portées au matériel et interventions de maintenance ou mises à jour nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme.
- E. PENSEY agit uniquement en tant qu'intermédiaire et ne saurait être responsable des actes et faits des Utilisateurs entre eux, avec des AGENTS ou des tiers hors du strict cadre prévu par les présentes CGU. PENSEY ne pourra pas engager sa responsabilité au titre du comportement des Utilisateurs ou des AGENTS, qui agissent pour leur propre compte et sous leur entière et unique responsabilité.
- F. La responsabilité de PENSEY ne peut être mise en cause en cas de force majeure entendue au sens des dispositions légales (article 1218 du Code civil notamment) et de la jurisprudence des tribunaux français, dans l'hypothèse de la survenance d'un événement empêchant l'utilisation de la Plateforme, ou en cas de résiliation des présentes CGU, en application des dispositions prévues aux présentes.



Premier pré-immobilier de France

7. UTILISATION DE LA PLATEFORME OBLIGATIONS DES UTILISATEURS ET DES AGENTS

- A. L'Utilisateur et l'AGENT s'engagent à respecter les lois et réglementations en vigueur dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme. L'Utilisateur et l'AGENT s'engagent notamment à ne pas formuler de propos discriminatoires, racistes, xénophobes, antisémites, ni d'insultes, injures ou autres propos violents ou à caractère pornographique, ni à publier de contenu contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, que ce soit sur son Compte personnel, sur la Plateforme.
- B. A la suite de la première mise en relation réalisée entre un Utilisateur et un AGENT par le biais de la plateforme ceux-ci peuvent librement et directement entrer en contact l'un avec l'autre pour la fixation d'un premier rendez-vous sans passer de nouveau par l'Application. PENSEY se réserve le droit de vérifier le déroulement et la fixation du rendez-vous-même en contactant l'Utilisateur. L'AGENT s'engage à respecter les lois et les règlements applicables à son activité et notamment les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016 et de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.
- C. Lors de son Inscription en ligne sur la Plateforme, l'AGENT s'engage à fournir des informations exactes, à jour et complètes sur son identité et ses coordonnées. L'usage de pseudonymes est interdit. Il s'engage à mettre immédiatement à jour les données en cas de modification.
- Il est rappelé aux Utilisateurs que l'article 226-4-1 du Code pénal sanctionne l'usurpation d'identité.
- De même, l'usage sans droit de la qualité d'Utilisateur et l'exercice illégal de la profession d'Utilisateur sont réprimés par l'article 433-17 du Code pénal (1 an de prison et 15.000 € d'amende). L'Utilisateur qui constate un ou des faits constitutifs du délit d'usurpation d'identité ou d'exercice illégal de la profession d'Utilisateur sur la Plateforme doit immédiatement en informer PENSEY à l'adresse suivante : reclamation@pensey.fr
- D. L'utilisation de l'Application est interdite aux AGENTS dont le Compte personnel a été volontairement suspendu ou supprimé par PENSEY pour la durée déterminée ou indéterminée indiquée à l'Utilisateur. L'Application est également interdite à tout Utilisateur dont la situation professionnelle a été modifiée en raison d'un changement de statut.
- E. En cas de connaissance d'agissement manifestement illicite d'un AGENT et/ou en cas de violation des stipulations des présentes CGU et/ou de toutes obligations légales ou réglementaires, PENSEY pourra, après information de l'Utilisateur, supprimer ou suspendre le compte personnel de l'AGENT.

8. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DES AGENTS

- A. Les AGENTS doivent fournir certaines données personnelles pour le fonctionnement et l'adhésion à la plateforme.
- B. Les informations personnelles des AGENTS collectées directement et dont la saisie est obligatoire font l'objet d'un traitement automatisé notamment aux fins de :
- Effectuer les opérations relatives à la gestion des Utilisateurs et des AGENTS concernant notamment :
 - a. Les Conditions générales d'Utilisation ;
 - b. L'Inscription sur la Plateforme ;
 - c. La mise en relation entre l'Utilisateur et l'AGENT ;
 - d. La gestion des Requêtes, des réclamations et des demandes ;
 - e. La facturation et la comptabilité ;
 - f. La gestion des Comptes Personnels sur la Plateforme ;
 - g. Le suivi de la relation commerciale ;
 - h. La gestion des impayés et du contentieux ;
 - i. Gérer les demandes des Utilisateurs et des AGENTS ;



Premier pré-immobilier de France

- j. Élaborer des statistiques commerciales ;
- k. Gérer des avis et observations sur la Plateforme ;
- l. Organiser des opérations promotionnelles et des événements.

- C. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la relation commerciale, conformément aux lois et règlements applicables.

Toutefois, les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, peuvent faire l'objet d'un archivage sécurisé pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont conservées.

Les données utilisées à des fins de suivi de la relation commerciale peuvent être conservées pendant un délai de 3 (trois) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Au terme de ce délai, PENSEY pourra reprendre contact avec l'Utilisateur concerné afin de savoir s'il souhaite continuer à utiliser la Plateforme. En l'absence de réponse positive, PENSEY supprimera les données conformément aux dispositions en vigueur, et notamment celles prévues par le Code de commerce, le Code civil et le Code de la consommation.

- D. Les collaborateurs, salariés habilités de PENSEY, sont susceptibles d'avoir accès aux données.
- Par ailleurs, les prestataires et sous-traitants de PENSEY peuvent avoir accès aux données notamment dans le cadre de leur mission de :
- a. Hébergement de la Plateforme ;
 - b. Gestion des transactions réalisées sur la Plateforme ;
 - c. Gestion de la comptabilité ;
 - d. Sécurisation des paiements en ligne et lutte contre la fraude ;
 - e. Développement et maintenance de la Plateforme.

Dans le cadre du service de mise en relation proposée par la Plateforme, le Profil des Utilisateurs est visible et accessible par tous les Utilisateurs disposant d'un Compte personnel.

Dans le cadre de la mise en relation, les données des Utilisateurs sont destinées aux AGENTS qui souhaitent utiliser PENSEY.FR

À cet effet, les Utilisateurs ont accès à des données professionnelles concernant l'AGENT et des données personnelles via son Profil.

Les données peuvent également être transmises aux autorités judiciaires et de contrôle, mais également aux auxiliaires de justices et officiers ministériels dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances et de protection des intérêts PENSEY.

- E. Les données sont conservées au sein de l'Union européenne.

- F. L'Utilisateur a le droit de demander d'accéder à ses données personnelles et de demander qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour. L'Utilisateur peut également demander l'effacement de ses données ou s'opposer à leur traitement, à condition de justifier d'un motif légitime.

L'Utilisateur peut retirer à tout moment le consentement qu'il a donné à PENSEY, concernant le traitement de ses données personnelles.

L'Utilisateur peut demander à exercer son droit à la portabilité de ses données, c'est-à-dire le droit de recevoir les données fournies dans un format structuré, et le droit de transmettre ces données à un tiers.

Nonobstant ce qui précède, PENSEY peut conserver certaines données lorsque les lois et règlements applicables à son activité lui imposent ou lorsqu'elle a un motif légitime de le faire (ex : violation des CGU etc.).



Premier pré-immobilier de France

L'Utilisateur peut formuler des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données après sa mort.

L'Utilisateur peut exercer ses droits par email à l'adresse suivante reclamation@pensey.fr. PENSEY pourra vérifier l'identité du demandeur et/ou lui demander de produire une copie de sa pièce d'identité pour répondre à sa demande. PENSEY veillera à répondre à la demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans les délais prévus par les lois et règlements applicables.

L'Utilisateur peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Pour plus d'informations concernant ses droits et le traitement des données, l'Utilisateur peut se rendre sur <https://www.cnil.fr/>, consulter la politique de confidentialité de PENSEY.

G. Il est entendu que les données personnelles des Utilisateurs sont conservées dans des conditions, conformes aux exigences de sécurité et de confidentialité prévues par les lois et règlements applicables de manière générale, PENSEY s'engage à respecter l'ensemble des obligations mises à la charge des responsables de traitement par les réglementations applicables, incluant notamment le Règlement général sur la Protection des Données personnelles du 27 avril 2016 et la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

- H. En cas de faille de sécurité de la Plateforme ou de perte de données personnelles relatives à des Utilisateurs, PENSEY les en informera par tout moyen dans les conditions légales applicables. Elle prendra toutes les mesures qui s'imposent, dans la limite de ses moyens humains, matériels et financiers, pour remédier à la faille et assurer la sécurité des données.
- I. Les informations et données personnelles vous concernant sont nécessaires à la réalisation des prestations et à nos relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en ligne en nous indiquant vos nom, prénom, e-mail adresse et si possible votre référence client. Conformément à la réglementation en vigueur, votre demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

En fonction de vos choix émis lors de la création ou consultation de votre compte, vous serez susceptibles de recevoir des offres de notre société, ainsi que de sociétés et enseignes du groupe PENSEY comme indiqué lors de la création de votre compte. Si vous ne le souhaitez plus, vous pouvez à tout moment nous en faire la demande en le précisant dans Mon compte rubrique "Informations personnelles".

Notre site est également conçu pour être particulièrement attentif aux besoins de nos clients. C'est entre autres pour cela que nous faisons usage de cookies. Le cookie a pour but de signaler votre passage sur notre site. Les cookies ne sont donc utilisés par PENSEY que dans le but d'améliorer le service personnalisé qui vous est destiné.

Existence d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique : Si votre numéro de téléphone est recueilli à l'occasion de la création de votre compte ou de la passation de votre commande, nous vous informons que vos coordonnées téléphoniques ne seront utilisées que pour la bonne exécution de vos commandes ou pour vous contacter afin de vous proposer de nouveaux services. Sans préjudice de ce qui précède, conformément aux dispositions légales, vous êtes informés que vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur cette liste qui s'impose à tous les professionnels à l'exception de ceux avec lesquels vous avez déjà conclu un contrat.



Premier pré-immobilier de France

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- A. Sans que cette liste ne soit exhaustive, les marques « PENSEY » ainsi que ses dérivés, les logos, le son, la charte graphique, l'agencement, les informations, la conception, le graphisme, la présentation et le contenu de la Plateforme, ainsi que les dénominations sociales, noms commerciaux enseignes, noms de domaine, constituent des œuvres au sens du Code de la propriété intellectuelle français.

PENSEY en est la propriétaire et/ou l'exploitante exclusive.

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) de la Plateforme ou exploités par PENSEY sur la Plateforme sont également protégés par tous droits en vigueur et notamment les droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données. Les codes sources et les codes exécutables de la Plateforme sont également protégeables.

Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, de la plateforme ou des éléments la composant, tels les marques, les logos, la charte graphique, l'agencement, les informations, la présentation et le contenu de la Plateforme, sans que cette liste soit limitative, est interdite.

- B. PENSEY détient les autorisations nécessaires relatives aux droits de propriété intellectuelle attachés à tous les matériels et documents mis à disposition des Utilisateurs dans le cadre de la Plateforme, dont la reproduction ou la représentation, totale ou partielle, est strictement interdite.
À défaut du respect par les Utilisateurs des prescriptions précitées, PENSEY se réserve la possibilité d'engager toute poursuite à leur encontre, notamment sur le fondement des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
- C. PENSEY concède seulement aux Utilisateurs, à titre personnel, non exclusif et non transférable, un droit d'utilisation temporaire des éléments susvisés, afin de permettre l'utilisation de la Plateforme et l'exécution des présentes CGU.
Ce droit d'utilisation prend fin à la cessation de l'utilisation de la Plateforme, pour quelque cause que ce soit l'Inscription sur la Plateforme n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit de l'Utilisateur, qui est seul responsable en cas de méconnaissance des dispositions susvisées.
- D. Les Utilisateurs garantissent PENSEY quant à l'ensemble des données (textes, images, etc.) qu'ils fournissent à la Plateforme, lors de leur Inscription ou postérieurement. Ainsi, les Utilisateurs s'engagent à ce que ces données soient conformes aux dispositions légales en vigueur, notamment celles relatives au droit de la propriété intellectuelle, soit parce qu'il s'agit de données libres de droits ou que les Utilisateurs ont obtenu toute autorisation préalable nécessaire des titulaires pour les exploiter. L'Utilisateur autorise PENSEY à utiliser l'ensemble des données fournies lors de son Inscription sur la Plateforme ou ultérieurement. Ce droit d'utilisation concédé par les Utilisateurs l'est à titre gratuit.
- E. PENSEY ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation par un Utilisateur de tout ou partie des éléments appartenant à l'Utilisateur concerné, l'Utilisateur ou l'autre Utilisateur à l'origine de l'utilisation étant le seul et unique responsable des conséquences juridiques et financières qui y sont attachées l'utilisation étant le seul et unique responsable des conséquences juridiques et financières qui y sont attachées.
- F. Il est entendu que seule la copie à usage privé et interne de la Plateforme par l'Utilisateur, uniquement pour permettre l'accès et l'usage de la Plateforme, est autorisée, en dehors de toute utilisation destinée à stocker des contenus exclusivement, ou à toute autre fin.

10. RÉSILIATION

- A. 11.1. Les CGV sont conclues pour la durée d'un an, conformément au contrat de partenariat en vigueur entre les parties.
- B. 11.2. PENSEY se réserve la possibilité de résilier les CGV, conformément aux dispositions prévues par les présentes et/ou par le Contrat de PARTERNARIAT du réseau PENSEY, notamment en cas de leur non-respect par l'AGENT, après information et échange avec l'Utilisateur.



Premier pré-immobilier de France

11. NON-RENONCIATION – INTÉGRALITÉ

- A. Le fait pour PENSEY de ne pas se prévaloir d'une défaillance ou d'un manquement de l'AGENCE à l'une quelconque de ses obligations contractuelles ou légales ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir de cette défaillance ou de ce manquement.
- B. Le fait pour PENSEY de ne pas se prévaloir d'une stipulation des CGU n'emporte aucunement renonciation au bénéfice de ladite stipulation.
- C. Dans l'hypothèse où une disposition des CGU était déclarée nulle ou non valide, cette disposition sera considérée comme non-écrite, l'ensemble des autres dispositions des CGU continuant à s'appliquer.
- D. Les CGU et le contrat de partenariat forment l'intégralité des documents contractuels liant les AGENTS à PENSEY.

12. LOI APPLICABLE

Les présentes CGV seront régies par le droit français.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige entre PENSEY et un AGENT devra faire l'objet d'une tentative de résolution amiable.

À défaut d'issue amiable dans le délai de 60 (soixante) jours à compter de la survenance du litige, celui-ci, quelle qu'en soit l'origine, qu'il s'agisse notamment de la formation, de l'exécution, de l'interprétation, de la validité, de la résiliation ou de la résolution des présentes CGU et ce y compris pour les procédures conservatoires, les procédures d'urgence, en cas de référé, d'appel en garantie, de requête ou de pluralité de défendeurs, sera de la compétence des juridictions du ressort de la Cour d'appel d'Aix En Provence.